

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PECHESES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE
POUR NORD (CDEN)

DIRECTION ADMINISTRATIVE

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

BUREAU DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace –Work - Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND
FOR THE NORTH (CDEN)

ADMINISTRATIVE MANAGEMENT

ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL SERVICE

PUBLIC CONTRACTS OFFICE

**AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/ASMI/MINEPIA/DA/SAF/BM/2025 DU 03/02/2025 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES
PRESTATAIRES CHARGES DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION,
D'EQUIPEMENT ET DE MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX DANS LE
CADRE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN.**

1. CONTEXTE

Dans le cadre du développement de l'hydraulique pastorale, la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord, envisage pour le compte de l'année 2025, la construction et la mise en fonction de six (06) forages pastoraux au bénéfice de certaines localités des Régions Septentrionales.

Dans le but d'assurer une bonne exécution de ces projets, le Directeur Administratif de la CDEN envisage de pré-qualifier les prestataires pouvant participer à l'Appel d'Offres Retreint y relatif.

2. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent ASMI vise la pré-qualification des entreprises et groupements d'entreprises justifiant d'expériences pertinentes dans le domaine des forages pastoraux et de la formation de leurs utilisateurs.

3. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations à exécuter dans le cadre des contrats envisagés, comprendront la réalisation des forages pastoraux pourvus de leurs accessoires d'une part, et la formation des utilisateurs à la maintenance des équipements concernés.

- Etudes et Installation du chantier ;
- Foration, Equipement et Développement ;
- Essai de Pompage ;
- Analyse et Traitement ;
- Réalisation de la tête du forage ;
- Réalisation du château d'eau ;
- Peinture ;
- Borne fontaine ;
- Pose de la pompe ;
- Conduite de refoulement et de distribution ;
- Pose équipements à énergie solaire ;
- Robinets et conduites de distribution ;
- Construction de 3 Abreuvoirs ;
- Sécurisation en grillage ;
- Prestations diverses ;
- Formation des utilisateurs.

4. PARTCICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de réalisation des forages pastoraux à énergie solaire.

5. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sont financées par le budget de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord au titre de l'Exercice 2025.

6. REMISE DES OFFRES

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marquées comme tels, sous pli fermé à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord sise à Garoua au plus tard le **17/02/2025 à 15 heures** précises avec mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/ASMI/MINEPIA/DA/SAF/BM/2025 DU 03/02/2025 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES PRESTATAIRES CHARGES DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, D'EQUIPEMENT ET DE MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX DANS LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN.

7. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque soumissionnaire présentera son offre en deux volumes : Volume A (Dossier administratif) et Volume B (Dossier technique).

a) Volume A (Dossier administratif)

L'enveloppe A contiendra les informations suivantes :

- Lettre de motivation dûment signée et datée ;
- L'attestation d'immatriculation datant de moins de trois (03) mois ;
- L'attestation de conformité fiscale datant moins de trois (03) mois ;
- la copie certifiée conforme du registre de commerce datant de moins de trois (03) mois ;
- l'originale de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile de l'entreprise datant de moins de trois mois ;
- l'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP;
- L'accord de groupement, le cas échéant ;
- Le plan de localisation timbré, signé, cacheté et daté par le Directeur Général de l'entreprise.

En cas de groupement, seul le mandataire produira l'accord du groupement et le pouvoir de signature.

NB: L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus, entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

b) Volume B (Dossier technique)

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants, qui doivent être obligatoirement communiqués et qui feront l'objet de vérification.

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- Présentation de la structure ;
- Liste du personnel clé, notamment :

- 01 Chef de Mission : Ingénieur de Génie Rural (BAC +5) ;
- 01 Ingénieur de Génie Civil (BAC +5);
- 01 Technicien Supérieur de Génie Civil (BAC +2) ;
- 01 Technicien Supérieur de Génie Rural (BAC +2) ;
- 01 Electricien (BAC F3)
- 01 Maçon (CAP)

NB : - Dix (10) ans d'expérience minimum pour le Chef de Mission et cinq (05) ans pour les autres experts.

- Joindre les C.V. datés et signés par les intéressés, ainsi que les Diplômes les plus élevés certifiés conformes.

- Les références spécifiques du candidat dans la réalisation des marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années ;

8. CRITERES D'EVALUATION ET DE SELECTION DES CANDIDATS

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation selon les critères suivants :

8.1. Critères éliminatoires :

N°	Critères éliminatoires
1	Dossier administratif incomplet ou pièce falsifiée
2	Ne pas disposer d'un atelier de foration en propriété ou en location
3	Note de l'expérience du personnel-clé inférieure à 32/40
4	Note des références du Candidat inférieure à 30/40

Tout candidat dont le dossier ne répond pas à l'un des critères ci-dessus sera éliminé.

8.2. Critères essentiels :

N°	Critères essentiels	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (CV et diplôme de chaque expert accompagné de l'Attestation de disponibilité)	40
2	Les références de l'entreprise ou du Groupement pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (5) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des prestations similaires)	40
3	Matériel d'exécution	20
TOTAL		100

9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/ 222 27 21 15.

10. PUBLICATION DES RESULTATS

Seuls les prestataires dont les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins seront pré-qualifiées pour l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Garoua, le 03/02/2025

**Le Directeur Administratif
(Maitre d'Ouvrage)
(é) HAMIDOU SAÏDOU**

Ampliation

- MINMAP
- ARMP/JDM
- CIPM/CDEN
- Archives.